



**LA CHEFFE DU DEPARTEMENT
DES INFRASTRUCTURES ET DES
RESSOURCES HUMAINES**

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Transmis par courriel

Syndics et Municipalités vaudoises
UCV et AdCV

Association vaudoise des Secrétaires
municipaux (AVSM)

Association vaudoise des Contrôles
d'habitants et Bureaux des étrangers
(AVDCH)

Association vaudoise des
responsables informatiques
communaux (AVRIC)

Réf. : NG/lh

Lausanne, le 23 novembre 2021

**Un projet de décret et une phase d'essais pilotes pour déployer l'annonce de
déménagement par voie électronique dans notre canton**

Madame la Syndique, Monsieur le Syndic,

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Madame la Secrétaire municipale, Monsieur le Secrétaire municipal,

Madame la Préposée au contrôle des habitants, Monsieur le Préposé au contrôle des
habitants,

Depuis plusieurs mois, le Canton travaille conjointement avec les associations
communales concernées à rendre possible le déploiement d'une nouvelle prestation de
cyberadministration dans le canton et les communes vaudoises : la possibilité, pour nos
habitantes et habitants, d'annoncer leur déménagement par voie électronique, grâce à la
plateforme fédérale eDéménagementCH.

J'ai le plaisir de partager avec vous l'étape importante vers sa concrétisation que nous
franchissons aujourd'hui : comme vous le verrez dans le communiqué de presse ci-joint,
le Conseil d'Etat vient en effet d'adopter un projet de décret pour qu'il puisse être mis en
œuvre conformément aux lois vaudoises.

Ce projet de décret couronne le travail réalisé conjointement par les représentants des
communes - en particulier les responsables des Bureaux de contrôle des habitants et les
responsables informatiques - et des différents services de l'Etat impliqués dans le projet,
travail qui a permis de réaliser les adaptations techniques nécessaires au lancement de
la plateforme eDéménagementCH dans notre canton.

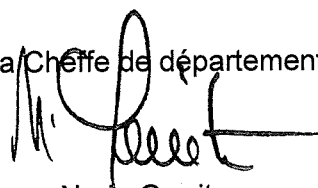
La mise en place d'eDéménagementCH dans l'ensemble des communes vaudoises dépendra des travaux du Grand Conseil et de l'examen du projet de décret que nous lui soumettons aujourd'hui. S'il accepte le texte proposé, mes services recontacteront l'ensemble des communes vaudoises pour les accompagner, si elles le désirent, dans la mise en place d'eDéménagementCH, probablement à l'horizon de la fin 2022. Il s'agira principalement de mettre à jour les logiciels de contrôle des habitants et d'adapter le travail des Bureaux concernés. Le projet a été mené de telle manière que les communes conservent leur pleine souveraineté en la matière.

Dans l'intervalle, nous lancerons dès le début de l'année prochaine une phase d'essais pilotes avec 13 communes vaudoises, choisies d'entente avec l'Association vaudoise des Bureaux de contrôle des habitants pour constituer un échantillon représentatif des différents logiciels de contrôle des habitants utilisés par les communes vaudoises. Grâce leur engagement dans cette étape de tests, basée sur le consentement éclairé des utilisatrices et utilisateurs, nous pourrons vérifier l'adéquation de la plateforme fédérale avec les éventuelles spécificités vaudoises et apporter, si nécessaire, les améliorations requises.

Je me réjouis de l'opportunité que nous offre le projet eDéménagementCH de renforcer les liens entre l'Etat et les communes, de moderniser nos manières de travailler, et de tirer parti du numérique pour simplifier les démarches administratives des Vaudoises et des Vaudois tout en garantissant la protection des données. Nous espérons vivement pouvoir travailler de concert avec l'ensemble des communes du canton à la mise en place de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes salutations respectueuses.

La Cheffe de département



Nuria Gorrite
Présidente du Conseil d'Etat

Annexe

- Communiqué

Copie

- Préfectures